

LA LETTRE

DE JUSTICE ET PAIX

En 2024, 4 milliards de personnes vont voter, soit la moitié de la population mondiale.

Taiwan (c'est fait), l'Indonésie, le Pakistan, l'Iran, la Russie, la Corée du Sud, l'Inde, l'Afrique du Sud et 12 pays africains, le Mexique, tous les pays de l'Union européenne, les États-Unis d'Amérique, le Royaume Uni... au total 76 pays.

Certes, il vaut mieux avoir beaucoup d'élections que pas du tout, mais dans un bon nombre de cas, les élections de cette année ne feront pas forcément progresser la démocratie, et certaines d'entre elles risquent d'entraîner des conséquences importantes, notamment sur les conflits en cours ou susceptibles de s'étendre.

En outre, cette année, le problème de la désinformation liée à ce que l'on appelle l'irruption de l'IA générative sera beaucoup plus important que précédemment. Celle-ci, en effet, permet de produire des images ou des textes développant des *deepfakes*, c'est-à-dire des manipulations de l'opinion et donc des choix des électeurs, tout en jetant également le trouble sur les contenus légitimes.

C'est pourquoi, même si l'IA générative ouvre des perspectives étonnantes et a de très nombreux aspects positifs (notamment en permettant de lutter contre l'absentéisme électoral), il est nécessaire de la réguler. Il faut donc se féliciter de l'accord sur l'« AI Act » de l'Union européenne et du projet de loi français pour sécuriser l'espace numérique actuellement en discussion.

Marc de Montalembert
Justice et Paix France

LA PRIORITÉ DES PRIORITÉS, C'EST UN CESSEZ-LE-FEU

UN ENTRETIEN AVEC CÉCILE DUFLOT, DIRECTRICE
GÉNÉRALE D'OXFAM FRANCE



© <https://wikipedia.org>

Oxfam (1) a des équipes à Gaza. Tout est urgence, mais, pour vous, quelle est l'urgence des urgences ?

Actuellement ce sont 30 personnes, des Gazaouis, qui y sont à l'œuvre, en partenariat avec d'autres ONG. La priorité des priorités, c'est le cessez-le-feu. Avant les derniers événements, 80 % de la population avait déjà besoin d'aide. Aujourd'hui, la situation est désastreuse sur tous les plans : médical, alimentaire, sanitaire (on compte une douche pour 2 000 personnes, une toilette pour 400 et le système de traitement des eaux ne fonctionne plus). Avec le collectif des ONG engagées sur le terrain, nous disons que se vit là l'une des pires catastrophes humanitaires : la population est en danger de mort.

Peut-on se fier aux chiffres donnés par le Hamas sur le nombre de victimes de l'offensive israélienne (25 000 morts) ?

Il est difficile d'avoir des informations. Mais ces chiffres, d'après nos estimations, semblent fiables et peut-être même sous-estimés, si on ne s'en tient pas aux victimes directes des

bombardements, mais aux blessés, aux malades qui n'ont pu être soignés. Vraiment l'urgence, c'est le cessez-le-feu pour que l'aide qui attend d'être acheminée puisse entrer. On a peine à imaginer l'ampleur des besoins : toutes les infrastructures, médicales, scolaires ont été atteintes, de même que l'agriculture.

Au-delà de l'aide humanitaire indispensable, quelle analyse faites-vous de la situation ?

Nous sommes consternés et révoltés par les atteintes aux populations civiles et particulièrement aux enfants, à Gaza comme en Israël. C'est pourquoi, nous condamnons les attaques du 7 octobre dernier et appelons à la libération des otages.

Nous en sommes au temps de la réponse humanitaire. Mais quand des enfants ont vécu de tels traumatismes, on crée un traumatisme collectif durable. Il faut donc agir pour que les populations civiles, israéliennes comme palestiniennes, puissent vivre dans la paix. Les citoyens de tous les pays doivent faire pression sur les gouvernements pour qu'ils exigent un cessez-le-feu. Et ne pas oublier ce qui se passe dans cette région du monde ; cela fait longtemps que Gaza surgit dans l'actualité, il y a un risque de s'habituer, de se résigner. Il faut continuer de soutenir les populations de Gaza.

*Propos recueillis par
Dominique Quinio
Justice et Paix France*

(1) www.oxfamfrance.org



Il n'est pas fréquent, pas assez fréquent... qu'un homme soit « dans » la politique, pour servir, avec une ambition légitime, la cause de la justice, sans être en même temps « de » la politique, emprisonné par ses mécanismes mimétiques. Il en connaissait bien les rouages, mais il ne voulait pas être emprisonné par eux. Il avait vis-à-vis de la politique une position toujours décalée et critique.

Avec le souci de rester, en définitive, libre. Formé à l'école de *La Vie Nouvelle* et de l'éducation populaire chrétienne, dont il ne faut pas sous-estimer l'importance dans la construction de sa personne, il avait une foi lucide, mais discrète, et également prudente dans le climat français, à gauche en particulier. Entre le mystère et l'absurde, il avait choisi le mystère, sans fuir la question du mal, qui l'avait frappé, lui et ses proches.

Pour moi, il est un magnifique exemple de la spiritualité dans l'action, mais je ne suis pas sûr que ces termes lui aient convenu. Il aurait sans doute préféré qu'on parle à son sujet de son souci, plus simple et plus concret, de bien agir au bon moment. Il se méfiait des grands mots et des grandes démonstrations morales, vite contredites par les faits. Il reprenait souvent cette phrase de Mounier : « *Le réel est notre maître* ». Son mode d'être correspondait bien à cette définition du courage énoncée par Jean Jaurès : « *aller à l'idéal et comprendre le réel* ».

C'était avant tout je crois un homme de projet, et la politique n'était qu'un moyen, pas un but en soi. Là notamment était sa différence. Les médias ont rendu compte de son parcours,

avec un concert de louanges, quelques critiques et, bien sûr, des regrets quant à son refus de se présenter en 1995 à l'élection présidentielle... Je voudrais pour ma part insister sur quelques qualités, peut-être moins visibles, car nous aurions intérêt à les cultiver nous aussi, chacun sa manière :

- le souci d'analyser les questions, de prendre la mesure de leur complexité afin de ne pas « injurier le réel » et de penser des réformes argumentées et « pesées au trébuchet ». Une grande exigence professionnelle, liée aussi à son exigeante angoisse de bien faire, d'être à la hauteur des responsabilités confiées.

- il se méfiait de réponses trop rapides et idéologiques, non suffisamment construites. Il craignait aussi les formes simplistes de radicalité, qui se retournent contre leurs auteurs et dont les conséquences pèsent en définitive sur les plus déshérités. Mais sa modération n'était pas résignation et son sens de la justice était aigu. Il y avait en lui un équilibre subtil, mais toujours présent entre la résistance à l'injustice, le souci d'améliorer peu à peu, patiemment, les grandes régulations collectives, si lourdes à faire évoluer, et la capacité d'utopie, l'élan vers l'idéal, qui est nécessaire et séduisant, mais se heurte aux pesanteurs de la réalité...

J'ai été frappé aussi par son sens ou sa recherche du bon moment pour l'action, que l'on a souvent pris pour de l'indécision ; conscient de la complexité de la réalité, peut-être même hanté par elle, il était à la recherche de l'action juste au moment juste...

Mais il est un domaine où son génie propre s'exprimait à merveille et fascinait souvent ses interlocuteurs, c'est sa capacité à analyser les situations les plus délicates, à en dégager de manière particulièrement clairvoyante et lumineuse les caractéristiques essentielles, et à transformer les lignes de force ainsi dégagées en actions concrètes.

Au-delà de la « méthode Delors » et de sa passion pour la pédagogie, il y avait là un talent très particulier et très rare, non reproductible. On ne sortait jamais d'un entretien avec lui sans se trouver enrichi par des vérités fortes et simples, que l'on n'avait pas su voir, et qui structuraient ensuite la réflexion. Il avait une capacité rare à l'innovation collective, beaucoup moins répandue que l'innovation microsociale. C'est à cette qualité particulière que nous devons notamment l'Acte unique, la Monnaie unique, Erasmus, le programme « Une âme pour l'Europe », etc. Il aurait voulu que, grâce à la politique contractuelle, l'économique et le social cessent de se regarder en chiens de faïence, problème toujours non résolu dans notre pays...

Il nous reste à nous inspirer de son action et de son exemple. Comment innover dans notre pays pour dépasser nos contradictions ? Comment hausser notre Union européenne à la hauteur des nouveaux défis géopolitiques ?

*Jean-Baptiste de Foucauld
Ancien collaborateur de
Jacques Delors*

L'ÉLARGISSEMENT DE L'EUROPE, CHANGER DE REGARD

La guerre en Ukraine, qui ce mois-ci rentre tristement dans sa 3^e année, a soudain remonté l'élargissement dans l'agenda politique européen. Les négociations d'adhésion à l'Union européenne de ce pays ainsi que celles de la Moldavie devraient commencer en mars pour de bon. À rebours du *Brexit*, qui vit sortir l'un des plus grands pays de l'Union, cette dernière se prépare à accueillir potentiellement neuf nouveaux membres dans les prochaines décennies. Une Europe à 36 s'esquisse à un horizon lointain. Est-ce défigurer l'Union européenne ou, au contraire, lui rendre son visage définitif ?

Fidèle à la vision de Robert Schuman de réconcilier le continent, l'élargissement ne trahit pas le projet européen. Il en marque l'accomplissement mais, ce faisant, il en modifie le cours. Admettre de nouveaux pays n'est pas une simple extension de l'UE existante mais participe à sa transformation en réaction aux nouveaux risques géopolitiques auxquels ces futures adhésions répondent. Ne l'oublions pas, l'Ukraine a déposé sa candidature au lendemain de son invasion par la Russie. Elle a été imitée aussitôt par la Moldavie et par la Géorgie, toujours en réaction au regain d'impérialisme russe.

Avant la guerre, cette partie de notre continent était un impensé de la construction européenne. Les Balkans étaient considérés comme le terme du projet d'unité. Terme de facto sans cesse repoussé au point d'avoir fait perdre au processus sa crédibilité dans l'ex-Yougoslavie, où la nouvelle dynamique en faveur de l'élargissement tarde à trouver des relais. Mais nouvelle dynamique il y a car les visées de Poutine interdisent désormais de laisser l'Est du continent en une zone grise, source d'instabilité. Un « État-tampon » vivrait sous menace russe permanente. Aussi, pour les anciennes républiques soviétiques d'Europe, rejoindre l'UE signifie d'abord sauver sa nation, préserver la liberté d'action de son État et l'ancrer hors de la sphère d'influence russe. Les drapeaux étoilés européens fièrement brandis à Kiev ne sont pas ceux d'une organisation internationale mais expriment l'identité revendiquée du pays. Une ferme perspective d'adhésion y est porteuse d'espoir dans l'opinion. Elle rassure les investisseurs privés pour la reconstruction.

L'élargissement apparaît plus dur à admettre à l'Ouest. La France y fut traditionnellement réticente, voyant

dans ce mouvement une fuite en avant préjudiciable à une intégration approfondie et plus agile à quelques-uns. L'entrée de nouveaux États est perçue comme un fardeau qui compliquera le fonctionnement de l'UE et en grèvera le budget (PAC, fonds de cohésion) plutôt que comme un impératif géopolitique pour notre propre sécurité, l'affirmation de l'Europe dans un monde multipolaire.

Quel qu'en soit le motif, une adhésion répond d'abord à un choix démocratique de part et d'autre. L'UE ne forme pas un empire en ce qu'elle n'oblige aucun État à y entrer, ni même désormais à y rester (*Brexit*). Mais on n'y accède pas comme on veut. Outre d'appartenir au continent, les trois conditions sont d'être une démocratie libérale, d'avoir une économie de marché et de respecter le droit européen. D'où les délais nécessaires à négocier secteur par secteur, chapitre par chapitre (35 au total) pour établir un traité d'adhésion, qui devra ensuite être ratifié à l'unanimité par chacun des 27 États membres actuels de l'Union et sans doute assorti de phases transitoires de plusieurs années avant une pleine entrée en vigueur. L'Ukraine n'est pas admise demain. Le processus d'élargissement est affaire d'espace mais d'abord de temps. Temps aussi pour adapter la gouvernance de l'UE en conséquence. La Commission doit proposer une réforme institutionnelle. Mais en pratique la difficulté à s'entendre n'est pas qu'une question de nombre. C'est la gravité des circonstances, le degré de perception de la menace, qui forgent la volonté politique et forcent le consensus. La pandémie puis la guerre ont conduit les 27 à prendre des décisions rapides et d'envergure. C'est aujourd'hui la sévérité des menaces extérieures à conjurer, Russie en tête, et le besoin mieux admis de capacités propres de production face aux vulnérabilités de sur-dépendance, comme face à la Chine, qui commandent l'unité des Européens, au-delà de toute amélioration institutionnelle nécessaire.

À cet égard, une Europe élargie ne forme pas un bloc d'un seul tenant. Le nombre variable de pays de l'Union rejoignant la zone euro ou l'espace Schengen prouve que l'intégration européenne admet la différenciation. Celle-ci se révélera plus encore indispensable pour permettre à une Europe à « 30+ » à garder de l'agilité.

L'Europe ne grandira pas non plus

d'un seul coup. Le 'Big Bang', à la manière de celui il y a 20 ans faisant passer l'UE de 15 à 25 pays, n'est pas l'option préférée. L'idée est plutôt d'organiser des entrées espacées par groupes de 2 ou 3 pays. À ce stade, le Monténégro, l'Albanie et la Macédoine du Nord ressortent comme les plus à même d'avancer. À l'inverse, les entrées de la Bosnie-Herzégovine ou du Kosovo apparaissent encore très lointaines. Mais ici, plutôt qu'une adhésion pleine seulement au terme d'un long processus parfois hésitant et décourageant, l'idée fait aussi son chemin d'une adhésion graduelle. Elle permettrait à toutes les parties, candidat, États membres et institutions européennes, de s'approprier, d'apprendre à mieux se connaître, d'absorber progressivement et d'apprendre à gérer des fonds et mécanismes européens ouverts par étapes successives. En d'autres termes, si l'adhésion est un mariage, il appellerait au préalable un temps de fiançailles.

L'entrée par étapes permettrait aussi d'exercer une vigilance plus ferme que lors des précédents élargissements sur le respect de l'État de droit. Indépendance de la justice, liberté des médias, respect de l'opposition, ... : les principes qui sous-tendent une démocratie libérale sont indispensables pour la confiance entre États dans l'Union, que l'élargissement ne doit pas éroder. Le précédent avec la Hongrie a conduit à relever le niveau d'exigence en amont.

On le voit, l'élargissement soulève de redoutables défis. Mais il offre aussi des opportunités et pas seulement pour le futur État membre. L'Ukraine ne sera pas qu'un coût pour la politique agricole commune mais apportera à l'Union des terres parmi les plus fertiles. Au moment où l'UE cherche à produire ses propres batteries pour équiper les voitures électriques, la Serbie possède des réserves de lithium, qui pourront réduire notre dépendance extérieure. Il existe d'autres exemples d'apports bénéfiques. L'élargissement, dont l'absence présenterait aussi un coût, invite à renouveler notre regard sur des pays que nous connaissons finalement très peu ou mal, que la perspective européenne va transformer et qui doivent rendre l'Europe plus puissante dans le monde.

*Sébastien Maillard
Conseiller spécial à
l'Institut Jacques Delors*

LE DÉFI DE LA FRATERNITÉ

Promesses d'Église est un collectif d'organisations chrétiennes, né dans le sillage de la Lettre au Peuple de Dieu du pape François du 20 août 2018 et son appel à ce « *que chaque baptisé se sente engagé dans la transformation ecclésiale et sociale dont nous avons tant besoin* ». Un certain nombre de laïcs ont pensé que cet appel ne pouvait rester sans réponse et que l'expérience des mouvements



© efesia.org

et associations pouvait contribuer à renouveler des attitudes, des pratiques et même des structures au sein de l'Église. Cinq ans plus tard, ce sont quelques 45 organisations de sensibilité ecclésiale différente qui se trouvent réunis dans ce collectif et qui ont appris, tant bien que mal, à « **marcher ensemble** ». Car la transformation à laquelle le pape nous appelle passe en effet par la synodalité, le « **marcher ensemble** » de toutes les composantes de l'Église dans l'écoute et le service mutuels et l'écoute collective de l'Esprit Saint. Un premier constat s'impose. Il n'est pas si facile de marcher ensemble avec ceux qui ne partagent pas nos points de vue ! Cela demande des efforts, des méthodes (comme la conversation spirituelle) et, surtout, cela prend beaucoup de temps. Parce qu'elle est basée sur l'écoute, la synodalité nous oblige à inscrire nos processus de transformation dans le temps long. En cela, elle se situe à rebours du rythme de la société qui vit une accélération permanente. Mais, au-delà des difficultés, l'expérience est jugée enthousiasmante et enrichissante par tous. Ce que les membres de Promesses d'Église ont vécu ensemble vient confirmer ce que disent tous ceux qui ont participé à quelque niveau que ce soit au Synode : il y a une vertu dans la méthode même du Synode. Elle nous apprend à nous situer autrement les uns par rapport aux autres et à renouveler notre regard sur l'Église et son rôle dans la société. Si la méthode synodale a une vertu en soi, sa finalité reste bien sûr la transformation de l'Église. Une transformation dont personne ne peut aujourd'hui dessiner les contours précis, mais qui devra émerger petit à petit des travaux du Synode.

En 2022, Promesses d'Église a apporté sa contribution au Synode (<https://www.promessesdeglise.fr/wp-content/uploads/2022/05/Contribution-PE-VF-14-05-22.corrigée-docx.pdf>). Ce fut un long travail pour écouter les aspirations et intégrer des points de vue de tous les membres.

Cette contribution a été prise en considération par la Conférence des évêques au même titre que les contributions des diocèses. Beaucoup de sujets évoqués se retrouvent dans le rapport de synthèse du Synode d'octobre 2023, comme le souci de l'égalité baptismale, le rôle des femmes,

l'écoute des plus pauvres, la mise en œuvre de la coresponsabilité à tous les niveaux de l'Église, etc. Actuellement, Promesses d'Église réfléchit à la spécificité de l'apport des mouvements et associations, tant pour la session du Synode d'octobre 2024, que pour la mise en œuvre de la synodalité par la suite. Car si le Synode se termine officiellement cet automne, la transformation effective de l'Église prendra beaucoup plus de temps et elle ne pourra advenir que si les laïcs s'y engagent massivement et réussissent à entraîner dans cette dynamique ceux qui, y compris parmi les prêtres et les évêques, hésitent encore.

Promesses d'Église a déjà élaboré, à partir des expériences de ses membres, un « arbre de la synodalité » (<https://www.promessesdeglise.fr/larbre-de-la-synodalite/>), un petit outil qui aide à voir ce qui freine et ce qui encourage l'écoute et la participation de chacun au sein d'une organisation donnée. Les associations et mouvements élargissent aussi la palette des lieux pour faire connaître le Christ et sont porteurs d'expertises particulières (l'inclusion de personnes pauvres ou handicapées, pratique du discernement, de la conversation spirituelle, etc.) qui peuvent être mises au service des paroisses et des diocèses. Au-delà, une formation sur la synodalité ou l'organisation, avec d'autres, de débats sur des questions controversées sont envisageables. Le défi ultime est de former une Église où tous se sentent accueillis et en sécurité, une Église qui ne se contente pas d'afficher une égalité baptismale de principe mais qui offre de véritables lieux de fraternité qui donnent envie de faire un bout de chemin ensemble.

Un défi toujours à reprendre mais qui motive pleinement Promesses d'Église !

Monique Baujard
Membre du comité de pilotage
de Promesses d'Église (www.promessesdeglise.fr)

JE SOUTIENS JUSTICE ET PAIX FRANCE,

en m'abonnant / me réabonnant à LA LETTRE et/ou en faisant un don :
par chèque bancaire à l'ordre de Justice et Paix – 58 avenue de Breteuil, 75007 Paris.

ABONNEMENT (1 an / 11 numéros) : **20 euros** **DON** : euros
 Version papier Je souhaite recevoir un reçu fiscal
 Version numérique

Nom, Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Adresse e-mail :

JUSTICE ET PAIX FRANCE

58 avenue de Breteuil, 75007 Paris - Tél. 01 72 36 69 03 - justice.paix@cef.fr

Président : Mgr Jacques Blaquart

Membres : Catherine Billet - Sylvie Bukhari-de Pontual - Luc Champagne -
Dominique Coatanéa - Cécile Dubernet - Patrice Dufour - Nayla Haddad -
Sr Nelkem Jeannette Londajim - Jean-Bernard Marie - Marc de Montalembert -
Dominique Quinio - Pasteur Jean-Pierre Rive - P. André Talbot - Denis Viénot - Philippe Zeller

Directeur de la publication : Michel Roy, Secrétaire général

Secrétariat de rédaction : Béatrix de Vareilles

ISSN 1148-4705 - Dépôt légal : Février 2024

Conception et Impression : Imprimerie Repa Druck